



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par la S.A. SOCIETE DE PARTICIPATIONS ET DE GESTION DE TOUR DURBUY (Monsieur Marc BOERBOOM) ayant ses bureaux à Lohéré 31 à 6941 Durbuy.

Le terrain concerné est situé à 4130 Esneux, tue de Poulseur, 113A 113B 113C 113D et cadastré division 1, section E, n°878C3.

La demande vise les travaux suivants : **construction d'un ensemble de quatre habitations** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- un recul de minimum 5m est obligatoire par rapport aux limites parcellaire latérales ;*
- l'accès carrossable à la voirie devrait présenter une rampe maximum de 4% sur les cinq premiers mètres à partir de l'alignement ;*
- le volume principal devrait être couvert par une toiture à deux versants ;*
- la hauteur sous gouttière de chaque mur gouttereau du volume principal devrait être égale à maximum 7m ;*
- au maximum deux matériaux de parement sont admis pour la réalisation de l'ensemble des façades d'un même volume ;*
- le bardage de type TRESPA ne fait pas partie de la liste des matériaux de parement autorisés par le Guide.*

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 07 mai 2024 au 21 mai 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be